



Volet B

Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe

Réservé
au
Moniteur
belge



19100115

15 JUL. 2019

Greffe
du tribunal de l'entreprise
francophone de Bruxelles

N° d'entreprise 0878.270.563

Nom

(en entier): **FRAMACA**

(en abrégé):

Forme légale: SOCIETE ANONYME

Adresse complète du siège: RUE LANGEVELD 8
1180 UCCLE

Objet de l'acte : PV DE L'AG DU 26/06/2019 - NOMINATION - POUVOIRS

Il résulte du PV de l'AG de la société anonyme « FRAMACA », RPM 0878.270.563, qui s'est tenue le 26 juin 2019 que les résolutions suivantes ont été prises à l'unanimité :

Première résolution :

A l'unanimité, l'assemblée décide de nommer en qualité de nouvel administrateur :

Monsieur HACHEM SAMII Rahim, né à Etterbeek le 5 octobre 1978, domicilié à 1170 Watermael-Boitsfort, drève de Bonne Odeur 2, ici présent et qui accepte

Son mandat sera exercé à titre gratuit. Il viendra à échéance à l'issue de l'assemblée générale ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice

Deuxième résolution :

L'assemblée confère tous pouvoirs à NOTALEX sprl, pour l'exécution des résolutions qui précèdent et notamment la publication de la nomination aux annexes du Moniteur belge.

Monsieur de BORCHGRAVE d'ALTENA François
Administrateur

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 24/07/2019 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B :

Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).